

## RIDDÉS Le chauffage à distance racheté par SEIC-Télédis



Le Groupe SEIC-Télédis a racheté il y a quelques semaines le chauffage à distance de la commune de Riddes. Le montant de l'opération est estimé à plus de deux millions de francs. Près de vingt propriétaires de Riddes pourront ainsi se raccorder sur une structure 100% verte qui alimente déjà les écoles, la salle polyvalente et plusieurs bâtiments de la commune. «La municipalité a estimé que la distribution d'énergie et sa facturation doivent être confiées à un distributeur certifié», explique le président de la commune Jean-Michel Gaillard dans un communiqué publié par SEIC-Télédis ce jeudi. Créé en 1992, SEIC-Télédis est l'un des principaux acteurs énergétiques du Valais. Basé à Vernayaz, le groupe investit dans le chauffage à distance mais aussi dans des projets photovoltaïques, éoliens et mini-hydrauliques. Il aide ses clients à mettre en œuvre leurs projets de production d'énergie renouvelable. **AMA**



Le budget 2021 de la Ville de Sierre prévoit un déficit de 5,8 millions de francs. SACHA BITTEL

## Une perte de 5,8 millions prévue en 2021

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH

**SIERRE** C'est un budget 2021 «difficile» qu'a présenté jeudi le président de la Ville de Sierre, Pierre Berthod. Les prévisions font état d'un déficit de 5,8 millions de francs, soit une détérioration de 400 000 francs par rapport au budget 2020. La marge d'autofinancement devrait quant à elle se monter à 7,7 millions. «L'exécutif a fait de multiples efforts, en demandant notamment aux services de réduire au maximum leurs dépenses de fonctionnement. Malgré cela, et en raison de facteurs exogènes sur lesquels la ville a peu de maîtrise, nous ne sommes pas en mesure de présenter un budget moins déficitaire.»

**Coûts du social en hausse** Parmi ces facteurs, Pierre Berthod évoque les dépenses à caractère social facturées par le canton, «qui ne cessent d'augmenter d'année en année». Il cite les coûts liés à l'APEA ou à l'action sociale cantonale, qui,

pris ensemble, devraient grimper de 775 000 francs en 2021. La RFFA pèse aussi sur le ménage communal. En comparaison des comptes 2019, cette réforme entraîne un manque à gagner d'un million de francs dans le budget 2021.

### Quatre millions pour les écoles de degré tertiaire

Avec la présence sur son territoire de la HES-SO et d'UniDistance, Sierre participera au financement des écoles de degré tertiaire à hauteur de quatre millions de francs l'an prochain. Pierre Berthod milite pour une répartition plus équitable entre les communes. «Les discussions vont bon train avec le canton afin de revoir le mode de financement de ces écoles.»

Enfin, le budget 2021 est aussi impacté par une diminution de recettes nettes de deux millions de francs du bénéfice des aménagements de production hydroélectrique.

La hausse continue des recettes fiscales des personnes physiques devrait permettre d'atténuer ces effets négatifs. En 2021, un million de francs supplémentaire est attendu dans les caisses communales.

### Pas de hausse d'impôts

Les effets de la crise du coronavirus sur la fiscalité demeurent difficiles à déterminer à l'heure actuelle. Ce budget n'en tient donc pas compte. «Nous pouvons nous le permettre, car nos réserves latentes en lien avec les entrées fiscales se montent à cinq millions de francs», signale Pierre Berthod. Il assure qu'une augmentation d'impôts «n'est pas à l'ordre du jour». En matière d'investissements nets, 12,7 millions de francs seront consentis en 2021. Parmi les principaux projets concernés, citons la réalisation du nouveau pont de Pont-Chalais et de sa passerelle de mobilité douce ainsi que la finition du centre sportif d'Ecosia.

## DOMAINE SKIABLE

### Un plan directeur pour les Portes du Soleil



La planification des Portes du Soleil avait été homologuée en 2012, non sans difficulté. En effet, en 2007, alors que les communes de Monthey, Champéry et Troistorrens l'avaient acceptée à une large majorité, celle de Val-d'Illiez la refusait de justesse après de longs débats en assemblée primaire. Le projet avait dû alors être renégocié, puis modifié avant d'être finalement accepté en 2009.

Aujourd'hui, avec le processus de fusion en marche du côté des remontées mécaniques du Chablais valaisan et la société d'investissement Val Chablais Invest nouvellement créée, la planification doit être remise à l'ordre du jour. Mais avant cela, les communes doivent, selon la loi sur l'aménagement du territoire, élaborer un plan directeur intercommunal (PDI). Pour ce faire, Collombey-Muraz et Vionnaz ont rejoint les municipalités de Champéry, Monthey, Troistorrens et Val-d'Illiez: ces six communes couvrent ainsi la totalité du domaine skiable suisse des Portes du Soleil.

«Ces communes ont élaboré un PDI qui permet d'avoir une vision stratégique et doit notamment améliorer le flux de skieurs. Ce document pose le cadre des futures planifications du domaine skiable», précise Tristan Larpin, spécialiste développement territorial auprès de l'Antenne Région Valais romand. Ce PDI est disponible pour observation auprès des communes dès vendredi et jusqu'au 14 novembre. **IG**

## L'HOMME DU JOUR

### Tristan Aymon



Deux fois primé au dernier Festival de Locarno, le film «Trou noir» de Tristan Aymon est projeté pour la première fois en Valais. Ce sera vendredi 16 octobre à 18 h 30 au cinéma Casino de Martigny où une partie du court-métrage a été tournée. Le réalisateur et des membres de l'équipe seront présents pour un échange en fin de projection. Pour des raisons sanitaires, le nombre de spectateurs sera limité. D'autres projections sont déjà prévues à Lausanne le 27 novembre et à Pully le 27 janvier 2021. **SAW Informations sur www.terrainvague.ch**

# 2,6

Un léger tremblement de terre de magnitude 2,6 a été ressenti dans les environs de Sion la nuit de mercredi à jeudi.

La secousse s'est produite à 02 h 21, selon le Service sismologique suisse (SED) de l'EPFZ. En règle générale, il ne faut pas s'attendre à des dégâts pour un tremblement de terre de cette magnitude, précise le SED.

PUBLICITÉ

**outlet MIGROS Sion**

**10.- BON**

de réduction

Achat minimum 50.- par bon  
Maximum 4 bons par achat, jour et personne

Valable jusqu'au 24.10.2020 sur présentation du bon  
Rue du Manège 2, Sion Champsec

Hier, les enfants des écoles de Mont-Noble ont fait la connaissance avec «Nax», l'un des chiens de la police genevoise. En camp d'entraînement sur la commune pendant toute la semaine, les conducteurs de chiens en ont profité pour faire une démonstration de dressage et d'exercices de pistage aux élèves du centre scolaire. Avant de partir, chacun a pu caresser «Nax» sous l'œil avisé de son maître.



STEVE FRILY/OT NAX

## L'image